

Le Wi-Fi Orange couvrira tous les salons 'Affaires' d'Air France

Cela se confirme: les mobiles et le Wi-Fi vont faire bon ménage. Et la 3G – au placard? Air France a décidé de proposer l'accès à Internet via la technologie sans fil Wi-Fi à ses clients de classe « affaires » dans la totalité de ses 54 salons aéroportuaires « Espace », répartis dans le monde. C'est l'opérateur de mobiles Orange, filiale de France Télécom, qui a été choisi pour en assurer le déploiement dans les 18 mois à venir. Ces salons pour passagers de classe « business » deviendront ainsi des «hot spots» Orange, où les clients, souvent dotés d'un ordinateur portable, pourront communiquer, via le réseau France Télécom, avec leur messagerie, ou avec le système d'information de leur entreprise, accéder au Web, etc.

Avec assistance téléphonique 24/24 Air France affiche ses ambitions: il s'agit d'offrir « *un niveau de service parmi les plus élevés du marché : assistance téléphonique bilingue disponible 24H/ 24H, modalités variées d'accès et de paiement (cartes pré-payées, paiement sur facture de clients mobile ou Internet, ...)* ». Le calendrier prévoit l'équipement dans les prochaines semaines des salons installés dans les terminaux des aéroports de Roissy Charles-De-Gaulle et Orly. Les 25 salons les plus fréquentés seront ensuite équipés dans le courant de l'année 2003, à commencer par Londres Heathrow , New York JFK, Tokyo Narita... Fin 2004, le service Wi-Fi Orange sera disponible dans tous les autres salons. « *Cet accord répond aux usages que nos clients vont faire du WiFi avec Orange, lors d'une halte dans un salon Air France comme d'ailleurs dans leur chambre d'hôtel Accor [lire notre info, par ailleurs]. Il correspond à la volonté de France Télécom d'apporter à ses clients le meilleur confort de travail lors des étapes de leurs voyages d'affaires* », a expliqué Yves Tyrode, directeur Marketing Data d'Orange France. Le montant du contrat n'a pas été communiqué.